



Stalag IA  
-0-  
Einsatz.7  
-0-  
Kompanie  
5/203

Bulletin bi-mensuel d'Informations - No 23 15 Septembre 1940

REFLEXIONS .....

Dans nos journaux de captivité, nous parlons volontiers de nos loisirs. Mais, généralement, nous ne disons que très peu de choses sur ce qui constitue ici la trame même de notre existence: le travail quotidien.

Notre bulletin, d'ailleurs, n'échappe pas à la règle générale. C'est là une tendance aisément compréhensible car ces moments de distraction sont en effet pour nous comme des jalons lumineux placés sur la voie droite et monotone de la vie de captivité. Il serait donc anormal de n'en point parler et nous apprécions à leur juste valeur les libertés qui dans ce domaine nous sont accordées.

Cependant, pour que ce bulletin soit véritablement le reflet de notre existence ici, il lui faudrait aussi parler de l'effort de chacun de vous qui, depuis plus de trois ans, soit dans les fermes, soit dans les usines, soit chez les artisans, connaissez de rudes journées de labeur. Ces travaux, si éloignés parfois de ceux auxquels vous vous destiniez, marqueront certainement, plus tard, votre personnalité d'une empreinte ineffaçable. Aussi, importe-t-il d'en faire mention, ne serait-ce qu'une fois, dans ces pages.

Tel qui, auparavant, bénissait l'arrivée de l'été comme l'époque de joyeuses vacances, verra alors se former dans son esprit d'autres images: fantastiques alignements de gerbes, diaboliques tourbillons de fourches, hallucinants carrousels de chevaux traînant des chars aussi bruyants que cahotants, le tout saupoudré d'une poussière collante à souhait.

Tel qui, auparavant, saluait l'entrée de l'hiver avec joie à l'idée de dévaler sur ses skis des pentes neigeuses ne pourra pas s'empêcher d'évoquer, en ces journées là, le souvenir de certains "froid de canard" en campagne ou en forêt, les pull-over et les passe-montagnes et aussi cet extraordinaire amalgame de chaussettes et de chiffons, de bois et de cuir que certains camarades à force de ficelles parvenaient à arrimer à des pieds qui s'entêtaient à rester glacés.

Images comiques et superficielles peut-être mais qui, soyez-en certains, éveilleront toujours en nous de profondes résonances. Notre corps et notre volonté seront peut-être plus rudes mais notre cœur sera plus sensible aux réalités de la vie et aux misères d'autrui.

Puisse la reprise d'une activité normale ne jamais étouffer complètement ces souvenirs pour que nous continuions à ressentir dans notre être intime ces émotions salutaires !

Elles seront à la source de la charité, de la solidarité et, aussi d'une véritable fraternité.

Robert VAYSSET  
Homme de Confiance.

Lo P 1088 Res

Une lettre de la Mission Scapini.

Etat-Français  
-----  
Services Diplomatiques  
des  
Prisonniers de Guerre  
-----  
Délégation de Berlin

"Au service du "Maréchal"  
Berlin W 35, le 3/8/43

à Monsieur Robert VAYSSET  
Homme de Confiance du Kommando E 7  
Stalag IA  
aux bons soins de Monsieur le Commandant  
du Stalag IA - STABLACK

Mon Cher Vaysset,

De retour à Berlin, nous avons rendu compte au chef de la Délégation de notre visite de vos Kommandos le Dimanche 25 Juillet et de l'impression excellente que nous avons rapportée de votre Compagnie tant au point de vue esprit qu'organisation.

Le Colonel LAUREUX, Chef de la Délégation, nous charge de vous exprimer au nom de l'Ambassadeur SCAPINI et en son nom les plus vives félicitations pour la si belle tenue de votre compagnie.

C'est avec le plus grand plaisir que nous nous acquittons de cette commission : veuillez partager ces éloges avec tous vos coéquipiers qui se dévouent à la cause de la communauté de Kommando de Wehlau qui nous tient lieu de modèle.

Votre rôle n'est pas terminé : veuillez trouver ici tout l'encouragement nécessaire à l'accomplissement de votre tâche si noble et si digne.

Le Maréchal sera heureux de trouver des éléments de votre bord. N'a-t-il pas mis toute sa confiance dans les prisonniers ? Ne le décevons pas, la France en aura besoin. Gardez votre confiance en elle : Travail, Famille, Patrie, telle est notre devise; que le sacrifice de la captivité ne soit pas vain.

Vous réitérant tous nos remerciements pour votre si aimable réception, nous vous prions de croire en notre sincère amitié.

Signé: Médecin Capitaine SEMECHAL René BRONNET

Un départ - Une arrivée.

M. le Médecin Capitaine HILAIRE nous a quitté le 10 Septembre dernier. Appelé à l'hôpital de Stablack où il succèdera à M. le Lieutenant BONNEFOUS en tant que médecin de confiance, il est parti en emportant notre estime. Ses hautes qualités professionnelles et morales, l'autorité émanant de sa personne, la compréhension de notre sort dont il a fait preuve, son dévouement toujours en éveil, lui ont valu notre attachement et nos sentiments de respectueuse sympathie.

Nos meilleurs vœux l'accompagnent dans la tâche plus lourde qu'il a acceptée et qui doit ouvrir à son activité un champ d'action beaucoup plus vaste. M. le Capitaine HILAIRE est parti, mais son bref séjour parmi nous demeurera présent à nos mémoires.

Son successeur, M. le médecin Lieutenant DELMAS est arrivé le 9 Septembre dernier. Il a quitté la France à la fin du mois d'Août pour assurer parmi nous le service de santé. Nous lui adressons nos meilleurs souhaits de bienvenue. Il n'est doute qu'au cours de son séjour ici il n'ait de nombreuses occasions de se dévouer.

La fête à WEHLAU du 5 Septembre.La journée

Venant après les fêtes organisées à ALLENBURG et TAPIAU, la fête à WEHLAU à laquelle étaient invités tous les camarades de l'arrondissement était attendue avec intérêt. Elle clôturait le cycle des manifestations de la saison d'été. Pour mener à bien sa préparation et son organisation, de nombreux obstacles avaient dû être surmontés. L'utilisation du rail avait permis d'obvier en partie à l'interdiction des transports automobiles. Mais le dernier de ces obstacles, celui des mauvaises conditions atmosphériques ne put pas être surmonté. Pour cela, il eut fallu, cette fois, non décrocher la lune mais bien accrocher le soleil. Ce qui évidemment n'est pas encore dans le domaine de nos possibilités.

Le vendredi et le samedi précédant la fête ce fût en effet un véritable temps de déluge. La pluie ne consentit à s'arrêter que dans les premières heures de la journée du Dimanche et à l'ube de cette journée, l'opinion générale ne croyait qu'à une accalmie passagère et non à un arrêt.

Nombreux furent donc nos camarades qui hésitèrent à se mettre en route devant la certitude à peu près absolue de se faire "rincer". Aussi à 7 heures et 8 heures du matin les trains de TAPIAU et d'ALLENBURG auxquels des voitures avaient été spécialement rajoutées ne nous apportèrent-ils que des effectifs réduits.

Cependant contre toute attente, il ne plut pas ce jour-là. Le programme de la fête se déroula donc selon les prévisions. Seules, les épreuves de natation par suite de la température insuffisante furent annulées. Et tous ceux qui effectuèrent le déplacement de WEHLAU purent se distraire et s'amuser.

La hermesse avec ses nombreux jeux fut très animée. Le théâtre refusa du monde. Les épreuves sportives furent disputées et suivies avec intérêt. Elles se déroulèrent dans un ordre parfait. On regrette toutefois de ne pas voir sur le stade municipal nos camarades de GOLDBACH qui, à TAPIAU, avaient fait si brillante impression.

En foot-ball une sélection de TAPIAU-ALLENBURG donna la réplique à l'équipe de WEHLAU au cours d'un match très animé et très plaisant à suivre.

Et sur la fin de l'après-midi, même le soleil s'avoua conquis et fit son apparition soulignant d'une note claire la fin d'une agréable journée.

Les résultats sportifs

<u>Cross</u> (3075 m.)	1.-	CLAVERIE	(T)	12 m 45
	2.-	PIAT	(W)	13 m 40
	3.-	PIROT	(W)	} abandon
	4.-	PUGET	(W)	
<u>1000 mètres</u>	1.-	PIROT	(W)	3 m 16
	2.-	CLAVERIE	(T)	à 5 mètres
	3.-	BALANCIER	(T)	
	4.-	GATAULT	(W)	
	5.-	BEDOT	(W)	abandon
<u>100 mètres FINALE</u>	1.-	CHATEL	(W)	13 s. 4
	2.-	LOGEAS	(W)	
	3.-	HAGUTNAUER	(W)	

Les résultats sportifs (suite)

<u>Disque</u>	1.- DUPONT (W)	30 m. 15
	2.- BERNARD (T)	30 m. 05
	3.- GAYTON (T)	26 m.
	4.- VOLLET (W)	25 m.
	5.- HANCE (A)	23 m. 70

<u>Javelot</u>	1.- BERNARD (T)	33 m.
	2.- VAN MAESBERGHE (W)	26 m.

<u>Saut en hauteur</u>	1.- GRANSARD (A)	1 m. 40
	2.- LOGEATIS (W)	1 m. 40
	3.- GAYTON (T)	1 m. 35
	4.- BACCARNE	1 m. 35
	5.- CHATEL (W)	1 m. 30

<u>Saut en longueur</u>	1.- LOGEATIS (W)	5 m. 39
	2.- CHATEL (W)	4 m. 84
	3.- GAYTON (T)	4 m. 74
	4.- HANCE (A)	
	5.- DUELS (W)	

<u>Poids</u>	1.- GRANSARD (A)	8 m. 32
	2.- LOGEATIS (W)	8 m. 25
	3.- LANCEL (W)	8 m. 03
	4.- PARIS (T)	
	5.- HANCE (A)	

Ping-pong

WEHLAU bat entente ALLEMBURG-TAPIAU 2 victoires à 1

Football

WEHLAU bat la sélection ALLEMBURG-TAPIAU par 4 à 2

Le bilan financierRecettes

Vente des carnets de tickets 5110 à 0, 25	soit	1.277, 60 Rmk.
Entrées au théâtre 257 à 0,50	soit	128, 50 Rmk.
Vente du programme aux enchères à l'américaine		<u>245, 00 Rmk.</u>
Total des recettes:		1.651, 00 Rmk.

Dépenses

Bière	484, 50 Rmk.
Achats de lots	82, 50 Rmk.
Achats de bois	<u>23, 00 Rmk.</u>
Total des dépenses :	590, 00 Rmk.

Bénéfice

Total des recettes	1. 651, 00 Rmk.
Total des dépenses	<u>590, 00 Rmk.</u>
Bénéfice net	1. 061, 00 Rmk.

Sommes versées à la C.E.S. (à la suite des fêtes organisées à Allenburg-REPL. U. WEHLAU.)

Bénéfice net à TAPIAU & ALLENBURG (1)	1.562,00 Rmk
Bénéfice net à WEHLAU	1.051,00 Rmk.
	<u>2.623,00 Rmk.</u>
Prélevés pour notre Caisse Loisirs et administration (2)	600,00 Rmk.
Remis aux Caisses d'entr'aide	2.023,00 Rmk.
	=====

soit 1.719, 55 Rmk à la C.E.S.  
303, 45 Rmk. au Secours Belge.

Ces sommes sont sensiblement équivalentes à celles versées l'an dernier à ces organismes à l'occasion de la fête du 12 Juillet.

- (1) Voir bulletin "SEPT" No 22 du 15 Août dernier
- (2) Sur cette somme seront prélevées, s'il y a lieu, les factures ayant trait à la kermesse et non encore présentées, notamment celle des chemins de fer.

Tirage de la tombola.

Le tirage de la tombola a eu lieu le Jeudi 16-9-43 au cours d'une séance organisée au théâtre de Tinnau Baraques.

Voici la liste des numéros gagnants:

- Série I - 41-73-75-77-85-87-89-93-95
- Série J - 61-66-76-84-85-88-89-90-91-92-94-96
- Série O - 31-35-39-49-56-59-66-69-73-87-93
- Série P - 11-20-47-55-59-73-87-92
- Série Q - 82-91-92
- Série R - 28-35-59-76-83-88-95-
- Série S - 6-13-15-28-33-89-98-
- Série T - 9-11-20-27-40-44-49-54-55-60-61-62-70-71-78-84-87-93-94-97-99
- Série 3 - 3- 4-15-19-20-35-38-42-57-70-77-78-80-98-129-132-142-145-146-168-173-176-179-181-182-187-207-226-254-255-261-262-263-265-289-296-297-298-315-316-323-342-357-
- Série 6 - 6-18
- Série 9 - 3- 4-18-22-23-25-31-36-37-41-49-68-85-92-93-94-97-107-109-111-112-127-132-141-146-150-151-160-161-162-166-182-183-186-187-

Les lots peuvent être retirés auprès du responsable des dons Croix Rouge au cours d'une réunion des Chefs de Commando et contre remise des billets gagnants.

Bel exploit de l'équipe de foot-ball d'Allenburg

Le 15 août dernier, sur le stade municipal de WEHLAU, l'équipe d'ALLENBURG a réussi un match nul (2-2) contre l'équipe de WEHLAU. Le score à la mi-temps était de 2 à 0 en faveur de WEHLAU.

Au service du courrier

Notre sympathique interprète Paul HERLET responsable du service des lettres doit s'absenter quelques temps pour consulter au camp un spécialiste de la vue. Pendant son absence ses fonctions seront réparties entre Eugène BORGERS et Jean MOUTON.

Une manifestation artistique à WEHLAU le 29 Septembre.

Pour la Pentecôte, notre Troupe donna une représentation devant nos camarades de LABIAU. Ceux-ci projettent à leur tour de nous rendre visite.

La Troupe de LABIAU jouera donc à WEHLAU le Dimanche 26 Septembre au théâtre de Minnau Baraques. Lever du rideau à 14 heures.

Calendrier des Messes dominicales

19-9-43

Wohlau 9 heures  
Englaeken 10 heures  
Jakobsdorf après midi

26-9-43

Gr. Allendorf 10 heures  
Gr. Neumühle 16 heures  
Ponslack 10 heures  
Wargienon après midi

3-10-43

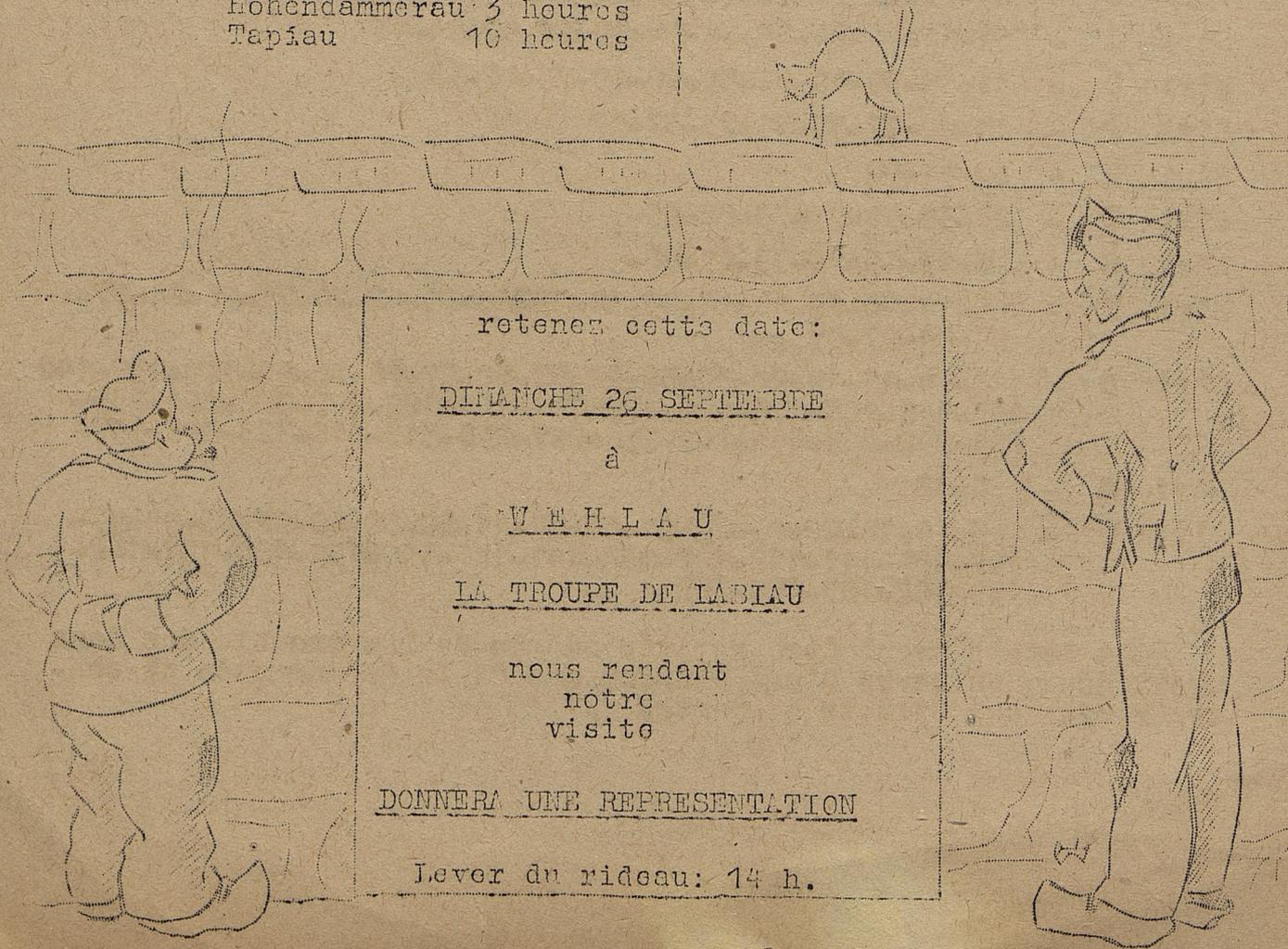
Jagersdorf 10 h.  
Allenburg 15 h.  
Grünlinde 10 h.  
Reipen après midi

10-10-43

Reichau 10 heures  
Hohendammerau 3 heures  
Tapiau 10 heures

17-10-43

Wohlau 10 heures



retenez cette date:

DIMANCHE 26 SEPTEMBRE

à

W E H L A U

LA TROUPE DE LABIAU

nous rendant  
notre  
visite

DONNERA UNE REPRESENTATION

Lever du rideau: 14 h.

POUR TOUSPerception de l'habillement et carte d'habillement.

Dorénavant, à chaque perception d'effets, la carte d'habillement doit être produite. Lorsque le gardien ne peut venir lui-même, lui demander, en conséquence, ladite carte qu'il vous remettra sous pli cacheté.

Visite de parents civils aux prisonniers de guerre

Les autorisations de visites de parents civils aux prisonniers devront être demandées en temps voulu par les civils dans une lettre adressée comme suit:

An die Kommandantur des Stalags II  
Abteilung III

S t a b l a c k (O. Pr.)

Etiquettes colis envoyées aux Etats-Unis d'Amérique.

Ci-dessous, copie d'une lettre du Comité International de la Croix-Rouge.

Monsieur,

Nous portons à votre connaissance que selon les dernières informations recues de la Croix-Rouge américaine, les prisonniers de guerre et internés civils en Allemagne de nationalité autre que britannique et américaine ne pourront à l'avenir recevoir de colis individuels nominatifs des Etats Unis d'Amérique que si ceux-ci sont expédiés par les proches parents de l'intéressé.

En conséquence, nous vous serions très obligés de vouloir bien informer les prisonniers de guerre visés par cette mesure de ne plus à l'avenir adresser leurs étiquettes à des organisations de secours, mais de les envoyer uniquement à leur famille en U.S.A.

R. BORDIER  
Membre du C.I.C.R.  
Service des "Secours"

Condammations

J'attire votre attention sur les sanctions extrêmement graves auxquelles s'exposent ceux qui se rendent coupables de délits relevant des Tribunaux spéciaux.

Voici à titre d'informations, la liste des condamnations prononcées entre le 15 Juin et le 15 Août 1943.

Heiligenbeil	3 ans 1/2	relations avec femme allemande
Insterburg	6 mois	"
Hambourg	4 ans	"
Tilsit	9 mois	bagarre avec son patron
Königsberg	3 mois	conversation avec femme allem.
Schlossberg	3 ans 3 mois	relations avec femme allemande
Bartenstein	3 ans 3 mois	"
Schlossberg	3 ans 1/2	"
Eylau	3 ans	"
Tilsit	3 ans 3 mois	"
Eylau	2 ans 1/2	"
Eylau	3 ans 2 mois	"
Königsberg	3 mois	trafic de cartes de pain
Königsberg	3 ans 3 mois	relations avec femme allemande
Schlossberg	3 ans 9 mois	"
Schlossberg	3 ans 1/2	"
Königsberg	15 jours	"

Tilsit	4 ans 1/2	relations avec femme allemande
Tilsit	4 ans	"
Tilsit	4 ans	"
Königsberg	3 ans	"
Königsberg	3 ans 4 mois	"
Heiligenbeil	2 ans 9 mois	"
Königsberg	3 ans	"
Königsberg	3 ans 7 mois	"
Lobiau	4 ans 3 mois	"
Schlossberg	4 ans	"
Königsberg	3 ans 3 mois	"
Königsberg	2 ans 6 mois	"
Königsberg	3 ans 1/2	"
Schichau	6 mois	détournements
Ebenrode	6 mois	fréquentation de civils
Insterburg	3 mois	détournements

POUR LES FRANCAIS

Une lettre des "Amitiés Africaines"

Cher Monsieur,

Par suite d'une nouvelle organisation, les Amitiés Africaines ont dû, revenant à leurs buts statutaires, se limiter désormais à l'Assistance aux Nord Africains et aux coloniaux, à l'exclusion des prisonniers.

Bien que cette décision nous ait profondément peiné, nous devons l'accepter. Toutefois, s'il ne nous est plus possible à l'avenir de continuer nos envois de colis de denrées alimentaires aux prisonniers, nous ne nous rençons pas à notre rôle d'assistance morale, et nous nous efforcerons de répondre comme par le passé à toutes demandes que vous nous adresserez, à l'exclusion de denrées alimentaires.

1.- Nous tiendrons nos engagements vis à vis des prisonniers que nous avons adoptés, en leur faisant parvenir des colis confectionnés par les soins d'une oeuvre agréée, et que nous dédomagerons.

2.- En ce qui concerne les commandes qui nous ont été adressées directement par les prisonniers, et pour lesquelles nous avons reçu différentes sommes, ces commandes seront exécutées également par les soins d'une autre oeuvre, mais nous prions les intéressés de ne plus nous adresser de mandats, ni de commandes, auxquelles il ne pourrait pas être donné suite.

Les commandes pourront être adressées à:

Monsieur le Directeur des "OEUVRES DE L'HOTEL DE VILLE"

et devront porter la mention "Abonné précédemment aux Amitiés Africaines".

3.- Les étiquettes de prisonniers nécessiteux qui nous ont été adressées par les Hommes de Confiance seront honorées, mais nous ne pourrons pas continuer. Les Hommes de Confiance sont donc priés de ne plus nous envoyer d'étiquettes.

C'est avec une profonde peine que nous abandonnons cette branche de notre activité. Pendant près de 3 ans, nous n'avons cessé de témoigner aux prisonniers français notre reconnaissance et notre affection. Nous avons été récompensés par les marques de sympathie qu'ils nous ont manifestées en plusieurs occasions et qui nous ont été précieuses. Nous les en remercions sincèrement, c'est notre meilleure récompense.

Croyez, cher Monsieur, en l'assurance de notre fidèle et sincère dévouement.

L. Ch. MELFREY

Prêts des militaires qui ne sont pas à solde mensuelle.

Cette question a été posée à plusieurs reprises. Des réponses inexactes ont pu être données. Une lettre de la Mission Scapini dont je vous donne ci-dessous copie met les choses au point.

Mon cher Camarade,

Nous avons reçu votre lettre du 1er Avril 1943, dans laquelle vous nous demandez des renseignements sur le prêt des militaires qui ne sont pas à solde mensuelle, depuis le soldat de 2ème classe jusqu'au Sous-Officier (haute paye et indemnités diverses) et quand le prisonnier libéré peut percevoir son pécule.

Nous vous informons que:

- pour un soldat de 2ème classe ce prêt est de 1 fr. par jour.
- un brigadier ou caporal, après d'un ans de service, a droit à 1 fr. 75 par jour
- un sergent à 8 frs par jour.

Pour percevoir ce prêt, le prisonnier à son retour d'Allemagne doit s'adresser à son centre de libération qui, après avoir fait le décompte de solde, lui remettra un mandat lui permettant de toucher son pécule chez le percepteur de sa résidence.

A noter, pour compléter cette lettre, qu'au dessus de 3 ans, caporaux ou brigadiers-chefs et sous-officiers sont à solde mensuelle.

Courrier pour l'Afrique du Nord

ALGERIE-MAROC: lettres, cartes et étiquettes comme le courrier normal mais porter au dessus de l'adresse "par Croix Rouge française - 59, Avenue Maréchal Foch LYON "

TUNISIE - étiquettes: comme ci-dessus.

cartes et lettres: les remettre à l'Homme de Confiance qui essayera de les faire parvenir par la Croix Rouge de Genève.

Oeuvres de prisonniers

La Maison du Prisonnier de la Seine nous adresse la lettre suivante:

Cher Camarade,

Vous ne devez pas ignorer que nous disposons à la Maison du Prisonnier, 1 Place Clichy PARIS (IX.), d'un hall et de plusieurs vitrines que nous mettons à la disposition de nos camarades afin d'y exposer des Oeuvres de Prisonnier "Peinture, Sculpture etc."

Ces expositions ont toujours obtenu un très grand succès mais, par manque de coordination, nous n'avons pas toujours des oeuvres à exposer et, cependant, il serait indispensable qu'elles se succèdent.

Nous vous demandons de bien vouloir faire de la prospection dans votre camp, de réunir des oeuvres, d'en susciter de nouvelles.

Vous pourriez demander aux Autorités Allemandes, et nous ne pensons pas qu'elles vous opposent un refus, à ce qu'elles vous autorisent à nous les exécuter.

De semblables autorisations ont été déjà accordées dans différents camps.

Les oeuvres exposées pourront, si nos camarades le désirent, être vendues, et le montant de ces ventes remis à leurs familles pour leur venir efficacement en aide. Dans ce cas, vous auriez à nous fixer le montant de chaque oeuvre et l'adresse personnelle des familles de nos camarades.

...../

Nous profitons de la présente pour vous dire que nous sommes à votre entière disposition pour toutes questions susceptibles d'intéresser nos camarades et leurs familles.

Veuillez croire, Cher Camarade, à l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le Directeur adjoint  
E. HUCHEL

Note: Les camarades que les possibilités ainsi offertes intéresseraient, voudront bien me faire parvenir immédiatement les objets en question avec la destination à leur donner.

Anciens du 91ème R.I.

On me demande le recensement des Français du 91ème R.I. 5, 6 & 7ème Compagnie.

Les camarades ayant appartenu aux compagnies précitées de ce régiment sont priés, en conséquence, de se faire connaître en déclarant leur nom, prénom, grade et compagnie régimentaire.

Livres d'études

La bibliothèque universitaire du Camp des Aspirants a reçu un certain nombre de livres d'études d'enseignement secondaire, et propose d'en faire l'envoi aux étudiants et instituteurs en Commande qui en feront la demande. L'adresser les demandes.

Les livres reçus sont les suivants:

Géographie	Classe de 2ème	
Arithmétique	"	Math. élémentaire
Algèbre	"	" 1ère et 2ème
Physique	"	Philo. Math. et 1ère
Chimie	"	" 1ère et 2ème
Math.	"	5ème
Comographie	"	Philo
Divers résumés Aide mémoires concernant les livres ci-dessus.		
Anthologie des romanciers du XIXème	(Raynal)	
Anthologie des poètes du XIXème	(Raynal)	
De viris illustribus urbis romae	(Lhomond)	
Historiae Graecae	(Vernot)	
Odyssée	(Hondre)	
Vocabulaire de psychologie	(Dagas)	

Service d'accueil du camp

L'Homme de Confiance principal, sur propositions du "Mouvement Pétain" du camp, vient de décider d'établir une liste des camarades ayant un emploi au camp, mais ayant fait un séjour en Commandos, liste qui sera affichée à la Quarantaine. Ces camarades se mettront à la disposition de ceux qui, rentrant des Commandos où eux mêmes ont fait un séjour, sont de passage au Stalag. Ils auront pour mission de les aider dans leurs démarches, de les conseiller, de les soutenir moralement, et au besoin de leur faciliter l'appui matériel des œuvres d'entraide telles que la C.E.S., Part du Camarade, Service Juridique.

Bons Croix Rouge

Chaque homme doit percevoir ce mois-ci:

- 1 kg de biscuits
- 200 gr. de thon
- 1/2 pate de fruit
- 1 fromage
- 2 Pts de cigarettes
- 1 lame de rasoir pour 2

Liebesgaben

Aôut

- 1 Colis national
- 1 Colis canadien
- 1 Colis C.R. comprenant: 1 boîte viande- 2 savons-  
1 pt thé- 1 pt talc- 1 boîte vitamines

Septembre

- 1 Colis national
- 1 Colis américain
- 1 Colis C.R. comprenant: 4 pts cigarettes- 2 savons-  
1 pt thé- 5 lames de rasoir

Assurances

En cas d'accident de travail et afin d'obtenir l'indemnité prévue, il est indispensable de me faire parvenir dans un bref délai tous les renseignements nécessaires à l'établissement d'une demande d'indemnité à réclamer à la compagnie d'assurance; indemnité qui est versée au pécule.

Fédération nationale des militaires ex-prisonniers de guerre.

Les camarades qui désiraient s'inscrire à cette fédération peuvent par l'intermédiaire de leur famille, en écrivant à la Fédération Nationale des Militaires ex-prisonniers de guerre 1914-18 et 1940.- 12, Rue Ste Gudule, BRUXELLES.

Domages causés par la guerre aux objets personnels de militaires et assimilés.

Une procédure spéciale permettra la constatation, l'évaluation et l'indemnisation éventuelle des dommages survenus soit en Belgique, soit à l'étranger à des objets personnels qu'ils avaient avec eux au cours des opérations de guerre 1940. Les dispositions prises à ce sujet seront portées incessamment à la connaissance des intéressés et il est inutile de présenter actuellement une demande relative à ces dommages. Cette procédure ne s'applique pas aux dommages survenus dans la demeure des intéressés, lesquels dommages doivent faire l'objet d'une demande d'évaluation et de constatation à introduire conformément à l'arrêté du 15-3-41. Tel est le cas par exemple pour les membres de la Gendarmerie qui, forcés d'évacuer la caserne où ils étaient domiciliés ont trouvé abimé le mobilier abandonné par eux.

En ce qui concerne les dommages survenus aux véhicules (autos, motos, vélos,) que les militaires ou assimilés avaient en leur possession au cours de la campagne, il appartient aux intéressés d'adresser dès à présent au service du Charroi et des Carburants, Service Technique de l'O.T.A.D.- 62, Avenue Legrand à BRUXELLES, lequel service déterminera si l'affaire doit ou non être soumise à la procédure susvisée.

Action en divorce

Le prisonnier de guerre qui désire intenter une action en divorce doit faire parvenir:

- une plainte signée adressée au Procureur du Roi
- une procuration donnant mandat spécial à une personne déterminée pour agir en son nom.

Secours Belge du Stalag LA

Il a été alloué au cours du mois écoulé, des secours à des familles de prisonniers pour un total général de 58.825 Frs.

Mariage

Le 22 Juillet 1943 de notre camarade Elie REGISTER avec Melle Joanne DECORTILS de Herve.

Histoire vraie

Ceci se passait dans notre douce France d'avant guerre. Maurras, le grand doctrinaire royaliste avait un jour dans son bureau, comme cela lui arrivait fréquemment d'ailleurs, une doyenne des jeunes filles royalistes, vierge, d'un âge on ne peut plus certain. Celle-ci l'entretenait d'un soit-disant complot communiste et prétendait même connaître les endroits où les moscoutaires avaient caché des armes. C'était disait-elle dans des maisons reconnaissables aux dessins qui en ornaient les portes et qui, d'après elle, représentait un pistolet. Pour convaincre Maurras, elle lui mit même sous le nez une reproduction due à ses talents personnels. On peut juger de la franche rigolade que s'offrit celui-ci en reconnaissant sur le papier un de ces croquis comme il y en a tant dans le métro et sur les palissades et qui témoignent que leurs auteurs ont une conception assez personnelle de la virilité

-----

Au bureau de l'Etat-Civil, une femme vient déclarer son huitième enfant.

- "Mais vous n'êtes pas mariée," interroge l'employé?

- "Non, mais ils sont tous du même père"

- "Pourquoi alors ne vous mariez-vous pas?"

- "Il ne me plaît pas du tout," répond imperturbablement la mère de famille.



L A P R I E R E

Mes chers amis,

Ne vous laissez pas effrayer par l'en-tête de mon entretien. Je ne viens pas vous proposer de vous inscrire dans la confrérie des "Cous tordus" ni de devenir des bigots. Mon but est simplement de rappeler à des chrétiens le devoir essentiel de la prière.

Pour mieux affermir dans nos âmes la conviction de la nécessité absolue de prier, ouvrons l'Évangile et les regards fixés sur notre divin modèle Jésus, examinons la place que le Christ a faite à la prière, durant toute sa vie.

Les six semaines qu'il passa aux monts de la Quarantaine, après son baptême, furent une longue retraite de prière et de pénitence.

Après les rudes journées d'apostolat "Il se retirait dans la solitude et priait."

Tantôt, il devançait l'aurore: "De grand matin, Jésus alla dans un lieu désert pour prier", tantôt il passait des nuits entières en prière.

Dans les moments difficiles, il prolongeait son oraison. Il était en prière sur le Thabor quand se fit la transfiguration. C'est encore en le voyant prier, qu'un disciple lui dit quand il eut fini de prier: "Seigneur, apprenez nous à prier". Sur la croix, c'est encore en priant qu'il rendit l'âme. C'est parce que sa vie fut une prière ininterrompue qu'il nous dit: "Je vous ai donné l'exemple pour que vous fassiez de même."

Priez et ne cessez jamais de prier. "Demandez et vous obtiendrez. Celui qui ne prie pas ne se sauvera pas."

Voilà, glanées dans l'Évangile, quelques paroles du Christ sur la prière. Inutile de multiplier les citations, celles-là doivent suffire à nous convaincre de l'obligation où nous sommes de prier.

Si le Christ a consacré tant de temps à la prière, c'est assurément pour nous convaincre de cette nécessité, car la grâce, absolument nécessaire à notre sanctification et à la réalisation de notre salut éternel est subordonné à la prière. Il faut avoir faim et soif de la grâce, il faut désirer la grâce et c'est l'intensité du désir qui fait la ferveur de la prière.

La prière ne tire pas sa vertu de l'abondance des mots ni de la multiplicité et de la variété des formules mais de l'état d'âme de celui qui prie.

Que notre prière soit humble comme celle du publicain, qu'elle soit persévérante jusqu'à importuner Dieu.

Ayez confiance d'être exaucés, si votre prière est accompagnée d'une intention droite. L'objet premier de vos prières doit être votre salut, votre sanctification. Vos prières doivent se régler sur la recommandation de Jésus "Avant tout le royaume de Dieu, le reste après." Il n'est pas interdit de demander des faveurs temporelles mais à leur place et pour ce qu'elles valent. La religion n'est pas comme certains le pensent, instituée pour régler nos affaires terrestres, mais pour assurer l'Affaire capitale de notre salut.

La prière parfaite c'est le Notre Père, où Dieu a la première place et où le reste se repère encore aux intérêts supérieurs de l'âme.

Priez, chers amis, mais priez en chrétiens - en plaçant au premier rang de vos soucis votre salut éternel.

Dominique BEHET  
Aumônier.



- Je vois, en effet, que votre nouvelle machine est tirée du principe du moteur à explosion .....

